

CA du 17/03/10

Relevé de conclusions

Présents :

Sylvain Cuyala
Frédérique David
Malika Daoud
Téo Gascard
Jean-Marc Geidel
Fabrice Guérémy
Jean Lamerenx
Aymeric Mesa Juan
Sandra Negroni

Les points à l'ordre du jour qui ont été discutés sont les suivants :

Ordre du jour	Décision
<p>1 – Election du nouveau Bureau Ont été élus aux 4 postes prévus par les statuts :</p> <ul style="list-style-type: none">- Président : Fabrice Guérémy- Vice-président : Jean Lamerenx- Secrétaire : Frédérique David- Trésorière : Malika Daoud <p>A ces deux postes statutaires ont été ajoutés :</p> <ul style="list-style-type: none">- Un trésorier adjoint : Sylvain Cuyala- Un secrétaire adjoint : Téo Gascard	<p>Le nouveau Bureau est élu à l'unanimité</p>
<p>2- Bilan financier et budget 2010 Au 01/03/2010, les comptes d'ACF présentent un solde créditeur d'environ 5 200 €. En dehors des courses financées par le Club, aucune dépense importante n'est prévue dans les mois à venir. Le budget annuel couvre les dépenses prévisionnelles courantes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Cotisations aux différentes associations- Courses financées par le Club- Fête du Club- Le forfait de 50 euros par coureur lors de constitution de groupe (cf. point 4)	<p>Ce budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.</p>
<p>3- Assurances Le CA rappelle qu'en cas d'accident lors de l'un des entraînements du club, l'athlète doit en informer un des membres du CA afin que le Président du Club puisse faire une déclaration d'accident.</p>	<p>Ce point n'appelle pas de vote.</p>
<p>4- Courses financées par le Club Jusqu'à la fin de l'année sportive actuelle (06/2010), le Club propose aux athlètes de participer aux trois courses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Handicap International (Bois de Boulogne) – Dim. 16 mai /2010- TIP (Tournoi International de Paris) - Dim. 23 mai 2010- Marathon relais en équipe (Choisy) - Dim. 27 juin 2010 – Cette course sera suivie du traditionnel pique-nique du Club. <p>D'autre part, si un groupe d'<u>au moins 6</u> adhérents du club se constitue pour faire une course lointaine (hors Ile de France), il sera offert un forfait de 50 euros par athlète portant la tenue du Club.</p>	<p>Pour le forfait, 2 votes pour un groupe d'un minimum de 7, 4 pour min. 6 et 2 pour min. 5.</p> <p>Aymeric aurait souhaité que l'éloignement soit défini plutôt par une distance d'un min. de 200km.</p>
<p>5- Marathon de Paris du 11 avril 2010 Lors du Marathon de Paris, Clément Chalumet propose aux coureur(se)s et aux accompagnateurs de se retrouver chez lui à l'issue du Marathon pour déjeuner ensemble. Les autres athlètes du club peuvent venir aussi.</p>	<p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Un doodle sera mis en place</p>

<p>Pour celles et ceux qui le souhaitent, vous pourrez laisser vos affaires chez Clément avant le départ. En termes d'organisation, il est demandé aux athlètes, notamment aux accompagnateurs, d'apporter la nourriture. Le Club prendra à sa charge les boissons qui seront achetées par Clément.</p>	<p>sur Internet pour savoir qui apporte quoi. (il sera impératif de mentionner sa venue)</p>
<p>6- Site Internet 6.1 - Page FSGL - Pour faire suite à l'adhésion du Club à la FSGL et à la participation du CA aux instances de la FSGL, il est proposé de faire évoluer le site pour donner une place plus importante à l'actualité de la FSGL. Jean Lamerenx est chargé de suivre de dossier. 6.2 – Relookage du site : Jean, en lien avec Fabrice, est chargé de trouver des volontaires pour discuter du site et éventuellement l'améliorer, le tout autour d'un apéritif. En amont de la réunion, un travail de peignage du site par les intéressés est à prévoir.</p>	<p>Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.</p>
<p>7- Evolution du Club La discussion s'est développée sur la question de la stratégie du club à adopter sur son avenir et son développement. Allons-nous croître encore ? En avons-nous envie ? Quels moyens se donne-t-on ? Aymeric émet l'idée que des athlètes soient « tuteurs » lors de l'accueil de nouveaux en grand nombre en septembre. Cela concerne particulièrement les groupes 2 et 3. (dans le groupe 1, les gens sont souvent indépendants dès la 1^{ère} séance). Ces « tuteurs » permettraient de soulager les entraîneurs en début de saison pour lesquels il est très difficile de faire du bon travail en reprenant toute explication à zéro pendant 5 semaines... Les tuteurs seraient volontaires et cela ne dureraient probablement que le temps de 2/3 séances. Il est demandé à Sandra de l'évoquer auprès des entraîneurs et athlètes de son groupe pour tâter le terrain.</p>	<p>Ce point n'appelle pas de vote. Cette discussion devra être poursuivie en collaboration étroite avec les entraîneurs.</p>

